**Rapport de synthèse de la Conférence épiscopale de Belgique sur le questionnaire en vue du synode 2014 : *Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l’évangélisation***

***A. Cadre***

En préparation du Synode, et à la place des *Lineamenta* d’usage (premières lignes thématiques) auxquelles les évêques devaient réagir, les instances romaines ont fait parvenir à toutes les Conférences épiscopales, un questionnaire détaillé en vue d’une consultation de tout le peuple de Dieu. Ce questionnaire composé de neuf questions thématiques et sous-questions, au total 39 questions ouvertes a été diffusé le plus largement possible dans l’Eglise de Belgique. Au total, 1589 réponses provenant soit de personnes privées, soit de groupes ou d’experts ont été reçues... Le style des réponses varie de courtes réflexions sur une sélection de questions, à des considérations détaillées de dizaines de pages. Les réponses ont été traitées par les services de la Conférence épiscopale en un rapport de synthèse qui sera envoyé à Rome. Le processus a été encadré par cinq théologiens liés à la Katholieke Universiteit Leuven et à l’Université Catholique de Louvain.

Les réponses représentent plus de 3000 personnes. Il est frappant de constater que les réponses francophones constituent la majorité (70%). Les milieux dont sont issus les répondants ne sont pas précisés. Ils ne représentent donc proportionnellement ni les croyants belges, ni la société: ces personnes ont donné leur perception et leur avis. Ce sondage d’opinion ne correspond pas toujours nécessairement avec les résultats d’enquêtes scientifiques empiriques ou théoriques. Cela en relativise le résultat sans en supprimer la valeur: au travers des réponses apparait le sérieux avec lequel toute une série de personnes ont exprimé qu’elles se sentaient concernées par le thème église mariage et famille.

Une difficulté est apparue pour plusieurs questions qui faisaient appel à des connaissances et des compétences plus qu’elles ne demandaient un avis. Beaucoup de répondants ont réagi très positivement à l’organisation du sondage mais ont émis des critiques quant au style et à la formulation des questions. En ce qui concerne le résultat visé par cette consultation du Peuple de Dieu, on peut affirmer que cette nouvelle initiative nous fera indubitablement progresser.

***B. quelques lignes générales qui ressortent du rapport***

Le Pape François a pris l’initiative d’organiser d’emblée deux synodes sur ‘la famille dans le contexte de la nouvelle évangélisation’. Sa préoccupation est que la foi apporte l’amour et l’amitié libératrice de Dieu dans la vie réelle et quotidienne de chacun. L’évangélisation ne peut donc débuter en aucun autre endroit que dans la famille réelle, premier lieu de vie et point de départ de la participation à la société.

La distance grandissante entre la famille sous toutes ses formes telle que nous la connaissons aujourd’hui et l’enseignement de l’Eglise sur le mariage et la famille, forme selon l’enquête, la principale préoccupation des répondants. Des relations trop tendues entre foi et famille compliquent dangereusement la confession de foi dans la vie quotidienne. Les répondants demandent donc que l’Église fasse mieux coïncider son enseignement et plus souvent l’interprétation pastorale qui en est faite, avec la réalité vécue. Parallèlement, ils signalent ne pas marquer leur accord en tant que chrétiens, à plusieurs évolutions dans la société belge, elles aussi à l’origine de cette tension. Il est donc demandé à l’Eglise de réduire une série de tensions entre foi et famille. Ils demandent aussi à l’Eglise de soutenir la famille pour qu’elle puisse se situer face aux évolutions sociétales inconciliables avec une vision chrétienne de la famille. Cette double question est sans conteste le sujet principal qui ressort de ce rapport.

A côté de cela, nous pouvons encore discerner quelques tendances générales:

- Les répondants disent ne pas bien connaître l’enseignement ecclésial sur le mariage et la famille mais être intéressés par une formation en la matière.

- Une diversité de positions sur les différents thèmes se manifeste parmi les répondants avec une dominante claire: le souhait de se repencher sur une série de thèmes. La plupart des différences ne témoignent pas de contradictions radicales : une majorité de répondants adoptent une position modérée. A côté de vraies divergences d’opinions, on constate aussi chez les répondants, une réelle adhésion à la vision de base du mariage et de la famille telle que proposée par l’autorité ecclésiale.

- Une tension est perceptible entre la protection de l’enseignement et l’entrée en dialogue avec la culture. Ce dialogue doit être établi avec un double objectif : communiquer l’enseignement de manière claire et pédagogique mais aussi avoir l’ouverture nécessaire pour adapter l’enseignement par un dialogue avec la culture.

- La même tension se manifeste entre ce que propose l’Eglise comme moyen de vie plus profonde et de bonheur et une approche compatissante pour ceux qui s’en éloignent. Ici parfois, la question est posée de savoir quels chemins sont vraiment vivifiants.

- Les répondants disent vivre une tension croissante entre ce qu’offre l’Eglise, à quoi aussi leur conviction personnelle chrétienne les fait adhérer, et d’autre part le processus décisionnel politique et les évolutions sociales qui ont lieu en Belgique.

***C. Principaux résultats de fond par question et par thème***

*1. Sur la connaissance et la diffusion des Saintes Ecritures et du Magistère de l’Eglise concernant le mariage*

La connaissance de l’enseignement de l’Eglise est majoritairement faible, seules quelques personnes intéressées sont mieux au courant. Des répondants indiquent cependant que l’enseignement peut intervenir indirectement par son vécu au sein de la famille et de la société. Mais on se heurte ici à un point d’achoppement. Sur certains éléments de la doctrine de l’Eglise concernant le mariage et la famille, on n’est majoritairement pas d’accord avec le magistère et il est devenu difficile si pas impossible, de vivre cet enseignement au sein de la famille et de le défendre en société. Ces points sont connus : la contraception dite artificielle, la position des divorcés remariés, la condamnation des actes homosexuels, la sexualité en dehors du mariage dans diverses circonstances … Les gens s’étendent longuement sur cette question et motivent principalement de trois manières, la difficulté par rapport à l’enseignement de l’Eglise. Premièrement: quelques positions ecclésiales sont condamnées par plusieurs répondants, comme contraire à l’esprit de l’évangile. De plus, on considère l’enseignement comme dépassé, détaché de la réalité, témoignant d’une incompréhension de la famille actuelle et l’on se pose des questions concernant la compétence de l’Eglise sur des questions médicales complexes. Troisièmement, on indique que ce qui est peut-être un idéal s’avère inaccessible en raison des tendances sociales, ce qui complique terriblement le ‘vivre en chrétien’ dans notre société. Néanmoins, les répondants estiment qu’il faut protéger la famille et le mariage et que cette protection est une tâche prophétique pour l’Eglise. Une minorité se dit partisane de l’intégralité de l’enseignement de l’Eglise et insiste particulièrement sur la nécessité de grandir dans la foi et la grâce pour apprendre à vivre de cet enseignement.

*2. Sur le mariage ‘selon la loi naturelle’*

Cette expression signifie pour l’Eglise le mariage comme réalité au départ de la création et de l’instauration de la nature humaine et donc pas dans le sens du mariage religieux. Le terme loi naturelle appelle de nombreuses réactions auprès des répondants : elle est presque ridiculisée dans la société et les chrétiens ont du mal eux aussi avec le cadre statique, contraignant pour la liberté humaine qu’ils comprennent sous ce terme. Détachée de ce que l’on doit comprendre sous loi naturelle, la signification du mariage n’apparait pas claire pour la raison de même que les formes de relations alternatives qui ont le droit d’exister. L’expérience concrète du mariage et de la famille que les gens constatent autour d’eux, souvent auprès de proches qu’ils aiment, les fait hésiter par rapport à des concepts théoriques ou à des idéaux difficilement atteignables.

Et les doutes sur le mariage ‘selon la loi naturelle’ se traduisent en une position incertaine dans la prédication, l’approfondissement et la formation… aussi chez les chrétiens. Certains demandent dès lors à l’Eglise d’établir une distinction plus claire entre le mariage comme l’Eglise le comprend et diverses formes de vie commune que la société groupe maintenant sous le terme de ‘mariage et formes assimilées’. Dans le cadre de la préparation au mariage religieux, on requiert des non-pratiquants qui demandent le mariage à l’Eglise, un parcours plus long en vue du sacrement. En même temps, on constate dans notre pays, que les non-pratiquants qui désirent le mariage, s’adressent de moins en moins à l’Eglise.

*3. La pastorale de la famille dans le contexte de l’évangélisation*

La préparation au mariage semble être devenue plus importante au fur et à mesure où le mariage religieux est devenu moins évident et dans la mesure où la distance entre les personnes mariées et la communauté des croyants s’est accrue. Cette pastorale du mariage est aujourd’hui de qualité inégale, estiment les répondants et elle est aussi menacée par la diminution des effectifs de la communauté ecclésiale.

L’éducation à la foi dans la famille se fait en premier lieu par le témoignage en parole et en actes. Il est plusieurs fois fait référence à l’exemple d’une vie qui témoigne du don de soi. Mais il est aussi indiqué que toutes les situations familiales que l’Église juge comme irrégulières, peuvent aussi fonctionner comme églises domestiques.

Joindre la parole à l’acte de foi ne semble pas facile et est ressenti comme presqu’impossible quand les enfants entrent dans l’adolescence et doivent effectuer leurs propres choix par rapport à la foi. La famille comme Eglise domestique a alors besoin d’être encadrée par des formes plus larges de communautés ecclésiales comme la paroisse, des mouvements, la pastorale des jeunes …

Il en est de même en ce qui concerne la prière dans la famille: cela réussit encore parfois avec des enfants et les répondants recherchent une approche créative. Avec des jeunes en adolescence, prier en famille et comme famille devient très difficile. La ‘transmission’ de la foi semble ne plus fonctionner dans notre société. Les jeunes ne peuvent que parvenir à la foi de manière libre et personnelle. Il n’y a plus de conflits de génération sur ces thèmes car la majorité des parents ne sont eux-mêmes plus ancrés solidement dans la foi. Les répondants nomment souvent valeurs évangéliques, les valeurs humaines que les parents veulent transmettre à leurs enfants.

Les croyants situent surtout leur contribution au mariage et à la famille dans le fait de ne jamais exclure personne quoi qu’il puisse arriver. Le témoignage chrétien consiste moins dans le maintien d’une doctrine que dans un accueil, un dialogue, une hospitalité, un respect de l’autre, une disponibilité d’écoute, une compréhension, une bonté… La famille doit être ‘un havre de paix’. Elle peut alors offrir l’hospitalité à d’autre couples et familles qui vivent une situation de crise. Ces familles et ces couples en crise se sentent trop souvent rejetés par le contenu du discours de l’Eglise ressenti comme trop dur alors même qu’ils reconnaissent que cette même Eglise les accueille et les aide quand c’est possible.

*4. Sur la pastorale pour affronter certaines situations matrimoniales difficiles*

Le questionnaire s’informe sous cette rubrique sur la cohabitation avant et en dehors du mariage, sur les divorcés et les divorcés remariés et sur les relations des personnes qui sont dans cette situation vis-à-vis de l’Eglise et des sacrements … Les répondants mentionnent d’abord que ces situations ne sont pas vécues comme difficiles dans notre société : tous ces groupes appartiennent à la composition ‘normale’ de la communauté.

Vis-à-vis des cohabitants, ils plaident pour une acceptation et un respect pour ce qui peut apparaitre comme un ‘mariage en devenir’. Dans le même temps, on souligne la valeur du mariage comme accomplissement d’une telle relation. Trois groupes de cohabitants dont la relation n’est pas formalisée sont ici mentionnés : les jeunes avec une perspective d’avenir incertaine dans de nombreux domaines, les gens blessés par la vie et qui hésitent à s’engager, des personnes âgées qui pour diverses raisons ne souhaitent pas un engagement total. Pour tous ces groupes, les répondants conseillent la tolérance, l’hospitalité et la proposition d’un chemin avec Dieu.

En ce qui concerne les divorcés, remariés ou non, les répondants attirent l’attention tout d’abord sur l’importance numérique de ce groupe dont il faut tenir compte dans notre société. Le divorce n’est pas une situation exceptionnelle et doit être intégré à la manière dont l’Eglise se tourne vers le mariage et la famille. Il faut le considérer comme une situation qui en fait totalement partie. Différentes propositions sont émises concernant l’accès aux sacrements pour les divorcés remariés mais il est aussi demandé que l’Eglise ne se focalise pas unilatéralement sur ce problème. Une majorité demande que l’Eglise cesse de faire une différence par rapport aux couples ‘normaux’. Echec et accidents peuvent se produire sur la route. La seconde relation doit bénéficier de chances optimales aussi par l’approche des sacrements. On fait également référence à la manière dont les Eglises orthodoxes réagissent face à ces situations (elles connaissent la possibilité d’un second mariage non sacramentel après un divorce). Nous pouvons affirmer que la réforme la plus demandée par les répondants est celle de l’enseignement de l’Eglise concernant la communion pour les divorcés remariés (et aussi celle de la doctrine sur la contraception –voir plus loin question 7). Ils signalent que le terme ‘situation maritale irrégulière’ leur apparait blessant et témoigne d’une certaine arrogance. Beaucoup de divorcés remariés ou non, ne donnent pas la même signification à leur situation de vie que celle donnée par l’Eglise parce qu’ils n’en ont pas connaissance ou la rejettent. Souvent, quand ils ont encore une relation à la foi et à l’Eglise, ils ressentent un dilemme entre l’abandon du bonheur nouvellement trouvé et l’abandon du lien avec l’Eglise. Des réponses ressortent l’incompréhension à ce sujet mais aussi la colère et l’amertume. On trouve que la règlementation de l’Eglise est contraire à l’évangile sur ce point. La procédure de déclaration de nullité d’un mariage même si elle était simplifiée, peut à peine y remédier. Un certain nombre de répondants demandent que l’Eglise reconnaisse une forme de ‘mort psychologique’ du mariage à côté de la nullité du mariage et réfléchisse à une seconde bénédiction religieuse du mariage. Cependant on estime beaucoup l’accompagnement et l’accueil déjà offerts localement par l’Eglise aux divorcés. Ici aussi les ‘communautés locales’ sont distinguées de la ‘hiérarchie’.

*5. Sur les unions de personnes du même sexe*

Les répondants font référence à la loi belge qui reconnait le mariage homosexuel mais évaluent cette dernière de manière critique. Une majorité demande que l’Eglise reconnaisse les relations homosexuelles, aussi sous une forme juridique plus stable et sans rejet moral. Mais il est clair qu’un doute subsiste parmi les répondants concernant le terme mariage et sur l’alignement de telles relations avec ce dernier. De nombreux répondants demandent à l’Eglise de ne pas renoncer à son opposition à ce sujet.

L’attitude pastorale de l’Eglise vis-à-vis de ces personnes doit à nouveau être faite d’hospitalité et de respect, d’ouverture, de bienveillance, parfois de compassion, de dialogue… Il nous faut leur rappeler qu’ils sont aimés de Dieu, valoriser leur foi et leur amour, ne pas les juger et si nécessaire rallier le cœur de la communauté ecclésiale à cette optique. Certains répondants font référence en ce sens au Pape François. D’autres répondants refusent les actes homosexuelles comme telles mais demandent aussi le respect pour un processus de croissance.

Lorsque des couples homosexuels ont des enfants, il est demandé unanimement qu’aucune différence ne doit être faite entre ces enfants et les autres. Les répondants supposent que ceci n’est pas un grand problème dans notre pays. Ils soulignent cependant une difficulté lors de l’enseignement religieux suite au conflit entre la situation familiale et la vision de l’Eglise sur le mariage et la famille.

*6. Sur l’éducation des enfants au sein de situations de mariages irréguliers*

D’après les chiffres de la Commission Interdiocésaine pour la pastorale familiale, environ la moitié des enfants nés en Belgique le sont hors mariage, alors que seuls 13% naissent en dehors d’un lien de cohabitation stable. Cette donnée fait à nouveau réagir beaucoup de répondants contre le terme ‘irrégulier’.

Les parents de telles familles qui s’adressent à l’Eglise le font dans le même état d’esprit que d’autres parents. Beaucoup demandent les sacrements comme un rituel de passage et sont moins conscients de la signification chrétienne du sacrement. La demande d’un sacrement peut offrir à la communauté ecclésiale une excellente occasion de les accompagner. Les répondants estiment que pour cette raison, il n’y a pas lieu de faire de différence entre ces familles/ces enfants et les autres et ils n’en constatent pas non plus dans la pratique. Il faut cependant tenir compte de situations spécifiques qui requièrent des formes spéciales d’hospitalité et d’accompagnement par exemple lorsque les enfants séjournent alternativement à deux adresses différentes. Et ils soulignent aussi qu’une tension est possible entre la situation de la famille et l’enseignement religieux, dans la mesure où l’Église rejette dans son enseignement la situation irrégulière des parents et des enfants et qu’y est dispensée l’éducation religieuse.

*7. Sur l’ouverture des époux à la vie*

Les répondants soulignent que les positions d’*Humanae Vitae (1968)* sur la paternité responsable ont fait se détourner de nombreuses personnes âgées de l’Église tandis que beaucoup de jeunes n’ont plus aucune connaissance de ces positions. Une grande majorité prend acte du fait que l’Eglise s’oppose à la contraception mais l’estime très normale aujourd’hui et pense que les chrétiens effectuent ici un choix moral. Beaucoup souhaitent que l’Eglise modifie son point de vue à ce sujet et avancent plusieurs arguments. Ces mêmes répondants émettent en même temps, des critiques sur la banalisation de la sexualité dans notre société et l’importante dissociation entre vie sexuelle, construction d’une relation et procréation.

L’Eglise ne comprend pas suffisamment de l’intérieur la vie d’un couple et d’une famille, même chrétiens, et les questions qui se posent sur la parenté responsable, l’amour et la tendresse, estiment plusieurs répondants. La fécondité est plus large que simplement l’enfant. La différence entre méthodes ‘naturelles’ et contraception artificielle est remise en question tout comme les différentes évaluations morales à son sujet. Les répondants perçoivent aussi une certaine indifférence à ce sujet, en plus du rejet de la position de l’Eglise: ici intervient la conscience personnelle, la liberté et la responsabilité des partenaires. De plus, ces thèmes ont encore peu été thématisés par l’Eglise dans nos régions. En outre, on fait aussi référence à la généralisation de la cohabitation : lors de la préparation au mariage, on constate que la majorité des couples ont déjà effectué des choix dans ce domaine.

D’autres répondants reconnaissent cependant le droit de l’Eglise d’éclairer la conscience. Certains demandent qu’*Humanae Vitae* soit plutôt maintenu comme horizon ou idéal.

Le rejet d’H*umanae Vitae* est principalement motivé par les conditions de vie de notre culture et de notre époque. La perspective écologique est également évoquée: quelle est la capacité d’accueil de notre planète? La question ‘comment favoriser la croissance du nombre de naissance’ entraine aussi des réactions négatives chez de nombreux répondants : il n’est ni de la compétence, ni de la fonction de l’Eglise de faire augmenter le nombre de naissances, en passant sous silence les aspects sociaux, économiques, politiques et culturels de cette question. Nombre de répondants indiquent simultanément qu’un changement de mentalité dans la société serait nécessaire, où l’enfant serait le bienvenu et pas envisagé seulement comme une charge et qui accorderait à nouveau une considération à la vie de famille et au fait d’être parents. La société doit créer des conditions pour protéger le fonctionnement de la famille, plutôt que de le compliquer.

Il est en outre, noté que de grandes parties d’*Humanae Vitae* sont acquises: le fait que mettre au monde des enfants doit aller de pair avec la possibilité de les éduquer, une dignité fondamentale de chaque vie … Mais on ressent avant tout un fossé très profond entre l’Eglise et la société sur ce thème et les deux parties sont critiquées : l’Eglise pour sa rigueur, la culture pour sa dérégulation presque totale de la vie sexuelle. Il est demandé que tous deux se rapprochent sur des questions concernant le sens et la signification de la sexualité. On remarque aussi que trop peu de voix nuancées osent s’exprimer au sein de la communauté ecclésiale parce que ces thèmes sont sensibles au sein de l’Eglise. La vision d’ *Humanae Vitae*/l’Église, reste trop éloignée de la sphère de vie des jeunes. Seules les voix les plus extrêmes tant de l’Eglise que de la société, sont de ce fait, entendues par eux. Quelques répondants disent mettre tout leur espoir dans le discours du Pape François pour remédier à ce blocage.

Enfin, certains répondants soulignent la difficulté de notre culture à donner une place à une ‘nouvelle vie problématique’ qui s’annonce. Un accompagnement des parents avec nuance et respect s’avère indispensable.

*8. Sur le rapport entre la famille et la personne*

Sous cette partie, le questionnaire évalue comment la famille aide une personne à se connaitre et à trouver sa vocation ainsi que les obstacles qui peuvent survenir. Les répondants confirment en grande majorité, que la famille est un lieu privilégié de la révélation du Christ, du mystère et de la vocation de la personne. On ne fait pas qu’entendre tout cela dans la famille, on y apprend aussi à le vivre. La famille comme communauté d’amour demeure pour les répondants la cellule de base de la société et de l’Eglise. La famille comme Eglise domestique requiert un soutien plus important de l’Eglise, de l’école, des mouvements de jeunesse… Des difficultés peuvent se manifester tant au niveau de la famille, de la société qu’au niveau du discours de l’Eglise. Des répondants font remarquer que les épreuves traversées par une famille peuvent en aider les membres à croitre dans l’amour et dans la foi. L’amour est ce qu’il y a de plus important dans une famille, qu’elle soit dans une situation régulière ou irrégulière.

Une crise de la foi ou sa disparition au sein d’une famille a pour la grande majorité de répondants, un impact négatif sur sa situation. La stabilité du couple et de la famille peut en être menacée ou alors la famille peut combler le vide par d’autres objectifs. A cet égard, il est fait référence à la situation déplorable de beaucoup de paroisses où les familles ne peuvent plus guère trouver de soutien pour leur foi.

*9. Autres défis et propositions en rapport avec les thèmes du questionnaire*

De nombreux répondants formulent leurs propres considérations finales pour cette question, confirment la ligne de leurs réponses précédentes, évaluent l’initiative et la formulation du questionnaire etc. Ils reprennent les grandes lignes des questions que nous avons déjà passées en revue plus haut (voir point B). Comme proposition, revient à plusieurs reprises le fait d’accorder plus d’attention à l’aspect physique dans la croissance d’une relation, une meilleure situation de la position ecclésiale au sein des différentes cultures, le fait de renoncer à toute volonté de pouvoir au sein de l’Église… Elle doit se focaliser davantage sur la Bonne Nouvelle, la personne de Jésus et la rencontre avec Lui que sur des thèmes moraux, selon les répondants. Sur cette base, elle pourra proposer des valeurs fondamentales sans toutefois les traduire trop vite en commandements et en interdits. Il est demandé à l’Eglise une grande ouverture vis-à-vis des différentes familles de fait.

D’autres grands thèmes qui reviennent sont le célibat obligatoire pour les prêtres et leurs conditions de vie, la place de la femme et des laïcs dans l’Église, l’importance de l’engagement des chrétiens dans l’Église et dans la société et le soutien qui doit leur être proposé.

Bruxelles, 5 février 2014